

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article14032>

Euronaval 2010 : la France face à « deux défis »

- Défense - France -



Date de mise en ligne : mercredi 27 octobre 2010

Spyworld Actu

Lors de l'inauguration d'Euronaval 2010 le 26 octobre, le Ministre de la défense a évoqué les défis que la France devra relever dans ce contexte de réforme. Il a également adressé un message de félicitations et de soutien aux industriels français.

« Si en France la priorité accordée à la modernisation de notre outil de défense nous épargne relativement, nous n'en sommes pas moins confrontés à deux défis », a déclaré le Ministre de la défense lors de l'inauguration de la 22^e exposition et conférence internationale navale et maritime (EURONAVAL), au parc des expositions de Paris-le Bourget le 26 octobre 2010.

« Le maintien des compétences des industriels du secteur, qui font de la France un acteur reconnu dans le monde » représente le premier défi. La place du secteur naval français (voir encadré) est « un atout majeur pour développer de nouvelles coopérations et approfondir nos relations bilatérales », selon les mots du ministre.

Le second défi est « de construire une nouvelle relation avec nos partenaires, notamment européens ». Le Ministre a ensuite souligné que « face aux contraintes toujours plus fortes qui pèsent sur les budgets défense, nous devons mutualiser nos investissements, rationaliser les dépenses de R&D et développer des coopérations efficaces pour encourager les partenariats industriels ».

Afin de « tirer le meilleur parti de nos complémentarités avec nos partenaires », Hervé Morin a indiqué que des réflexions « en bilatéral, dans le cadre de nos partenariats stratégiques, par exemple avec le Brésil et l'Inde » étaient en cours. Leur objectif « est de créer et de maintenir des capacités communes d'ingénierie, de soutenir l'investissement dans des projets innovants, et de lier durablement nos pays ».

Des études sont également en cours « dans le cadre européen, avec nos partenaires allemands et britanniques, en identifiant les compétences et les technologies que nous voulons conserver au niveau national, celles que nous sommes prêts à mettre en commun et celles sur lesquelles nous acceptons de nous mettre en situation d'interdépendance ».

Le ministre de la défense s'est également adressé aux industriels français : « Grâce à vos compétences et à vos savoir-faire, la France tient son rang dans le cercle restreint des grandes puissances navales ». Il a aussi réaffirmé aux industriels que le Ministère de la défense est à leurs côtés à travers « la constance de la commande publique », « le soutien à l'innovation », et « le soutien aux PME », ainsi que pour « aider à exporter leurs produits et leur savoir-faire ».

Des compétences industrielles reconnues à l'export

La France est actuellement le quatrième exportateur mondial d'armement.

Sur les 8,16 milliards d'euros de prises de commandes en 2009, plus de la moitié vient du secteur naval.

Post-scriptum :

<http://www.defense.gouv.fr/actualit...>